

# *Genre et argent*

## *Approches historiques*

### **AAC Atelier de recherche**

**19-20 juin - Paris**

#### **Introduction**

Le contrôle et l'utilisation de l'argent sont clairement identifiés comme une question de genre dans les sociétés contemporaines. En France, la possibilité pour une femme mariée d'ouvrir un livret d'épargne date de 1881, de disposer de son propre salaire de 1907, d'ouvrir un compte en banque de 1965 : autant de jalons sur le chemin de l'émancipation. En contrepoint pessimiste, dans *The Handmaid's Tale*, publié en 1985, Margaret Atwood imaginait un futur dystopique dans lequel la suppression brutale de l'accès à l'argent était le premier marqueur de l'asservissement des femmes. Les historiens, cependant, ne se sont pas encore totalement emparés de ce thème, ce qui rend difficile la compréhension des évolutions dans la longue durée et dans une perspective comparative. Les spécialistes de la littérature ont été plus actifs, retraçant, par exemple, le lien conceptuel entre la corruption apportée par l'argent et la corruption apportée par les femmes. Le travail des femmes, lui aussi, a été et est toujours une thématique bien balisée en histoire. Pourtant, l'argent en lui-même - sa gestion et son contrôle, la manière dont il peut servir d'outil de domination ou de levier d'action, la question de savoir qui le possède et qui le contrôle - a rarement été posée comme une question historique indépendante sur le long terme. Bien que la question du genre et de l'argent ait émergé de manière périphérique dans de nombreux domaines d'études, elle n'a jamais été prise en charge comme un problème à part entière.

L'une des raisons principales de cette relative invisibilité est la difficulté de définir ce qu'est l'argent sur une période très longue et dans une grande variété de sociétés historiques. Ce terme polysémique renvoie à la fois à la richesse (les revenus et le patrimoine, en stock ou en flux, qui peuvent être comptabilisés de manière abstraite à travers des comptes, des tableaux ou des bilans) et à la matérialité de l'argent qui circule (le numéraire, les monnaies, en billet ou en pièces, ainsi que les monnaies alternatives étudiées par exemple par la sociologue Viviana Zelizer). Les sociologues et les anthropologues ont contribué à distinguer l'argent - qui est un fait social, politique et moral - de la monnaie, notion plus réduite, utilisée en économie pour désigner l'instrument de l'échange. L'argent englobe la monnaie, sans s'y limiter, car il prend son sens au prisme du contexte social, mais aussi des affects, des valeurs, des moeurs, des croyances, de l'imaginaire collectif et, plus généralement de l'ordre symbolique qui les sous-tend (Baumann *et alii*, 2008). Cette définition invite à regarder ce qui dans les rapports à

l'argent relève du genre : l'argent est un moyen concret d'assurer la domination masculine, mais il peut aussi être un outil utilisé par les femmes pour se créer des marges de manœuvre. Cette compréhension large de l'argent est également une réjouissante invitation pour les historien·nes : éminemment variable selon les époques, l'argent devient un puissant révélateur des normes de genre et des rapports sociaux entre les hommes et les femmes.

Afin d'ouvrir ce champ d'étude encore en friche en histoire, nous proposons cet appel à contributions pour un atelier de recherche sur deux jours afin d'analyser les multiples interactions entre l'argent et le genre du haut Moyen Âge à nos jours. L'approche est ouverte chronologiquement et géographiquement, fondée sur des études de cas historiques, où le genre ne se réduit pas à l'histoire des femmes, mais prend également en compte les masculinités ainsi que le rôle structurant de l'argent dans les relations entre hommes et femmes. Ainsi les questions de la possession, de la gestion et du contrôle de l'argent seront centrales dans les contributions à cet atelier, ainsi que celle de l'argent en tant qu'utile levier de domination ou d'agentivité.

## I. Normes et langages

Un premier chantier ouvert par cet atelier est celui des imaginaires de l'argent au masculin et au féminin dans la longue durée. Le rapport entre normes de genre et argent, dans une perspective d'histoire culturelle ou des représentations pourra se faire en dialogue avec les études littéraires ou l'histoire de l'art notamment. Comment l'ordre du genre d'une époque et d'une société donnée détermine-t-il le rapport à l'argent ? Jeanne Lazarus (2021) note que le rapport des femmes à l'argent est considéré comme moins légitime que celui des hommes et qu'il est marqué par une triple soupçon. Soupçon d'impureté d'abord, hérité de l'exégèse chrétienne : les femmes sont jugées impures si elles possèdent de l'argent, ce qui est toujours relié de manière implicite à une suspicion de prostitution. Soupçon d'incompétence ensuite pour des femmes jugées frivoles et dépensières et toujours moins rationnelles que les hommes. Soupçon de dépendance enfin, qui conduit à n'envisager les femmes que comme sous la protection financière du mari, de la famille, de la communauté ou de l'Etat. Ces constats généraux pourront être illustrés ou nuancés par des études de cas. Les hommes, à l'inverse, sont pensés comme du côté de la rationalité, de la prévision et de la gestion de l'argent. Mais peut-on distinguer des masculinités économiques variables dans le temps et l'espace ? Existe-t-il, selon les époques, des masculinités hégémoniques et d'autres subalternes dans le domaine financier ? La distinction entre le capitaliste (décisionnaire et puissant) et son comptable (figure de la soumission et de l'exécution) dessine par exemple des pistes pour nuancer les représentations masculines de l'argent. Depuis les travaux de R.W. Connell, on perçoit bien que la 'middle class masculinity' peut être hégémonique ou subordonnée dans le monde contemporain (Connell 2005 [1995]). Comment historiciser cette tension ?

Ensuite, comment les langages du droit et de la religion construisent-ils les imaginaires de l'argent et créent-ils des représentations des rapports possibles des hommes et des femmes à la

richesse, depuis le Moyen Âge ? Car si le langage ecclésiastique jette le soupçon sur la gestion féminine et sur le rapport de la femme aux biens matériels depuis Ève et sa faute originelle, il ouvre en même temps des espaces de légitimité, notamment pour les femmes consacrées qui relèvent de la noblesse et qui sont à la tête de monastères puissants dont elles administrent les biens. De même, ce ne sont pas tous les hommes qui sont reconnus comme capables d'administrer légitimement la richesse commune (de l'État, de l'Église...), mais ce sont les hommes consacrés à Dieu (clercs et moines) qui sont désignés depuis le haut Moyen Âge comme les bons administrateurs, ceux qui savent comment faire fructifier l'argent et assurer le salut collectif. À la fin du Moyen Âge, ce modèle vertueux s'applique désormais à la société laïque lorsque l'Église indique dans le grand marchand celui qui œuvre pour le salut collectif.

Les imaginaires de l'argent se sont enfin matérialisés dans des normes juridiques qui contraignent les rapports à l'argent des hommes et des femmes, en fonction de leur statut (mineur/majeur) et de leur place dans la famille, notamment pour les femmes (fille, épouse ou veuve n'ont pas les mêmes droits). Mais les systèmes juridiques sont variés (droit coutumier ou droit romain ne dessinent pas le même rapport à l'héritage des filles et des garçons ou à la dot par exemple) et les spécificités nationales sont nombreuses (par exemple, le principe de la *couverture* dans la *Common Law* anglaise de la fin du Moyen Âge jusqu'au Married Women's Property Act de 1882). Les communications, potentiellement en dialogue avec l'histoire du droit, sur le cadrage juridique de la succession, de la propriété ou de de l'alliance matrimoniale au prisme du genre seront les bienvenues. Enfin, il ne faut pas confondre ce cadre normatif avec les pratiques sociales qui peuvent s'y conformer ou au contraire le contourner : les études de cas concrètes sur les manières de faire des hommes et des femmes, avec ou contre le droit, en matière d'argent sont encouragées.

## II. Comptabilité et contrôle

Compter, consommer, épargner, investir : en quoi la circulation de l'argent dans la famille, et entre la famille et les institutions, est-elle révélatrice des rapports de genre, entre domination et autonomie ? Qui compte, qu'est-ce que l'on compte et que l'on ne compte pas ? Comment ? Et dans l'intérêt de qui ? Ainsi, cet atelier creusera le sillon du contrôle des ressources du couple avec des études portant sur les comptabilités ordinaires familiales (dans la veine par exemple des travaux d'ethno-comptabilité). Il considérera également les rapports de forces constitués par le fait de recevoir ou de rendre des comptes, voire de faire des comptes pour soi-même.

Des études historiques pionnières incitent à rechercher au-delà des stéréotypes et de ce que dit le droit – certes contraignant pour les épouses à partir du code Napoléon – pour mettre en avant des femmes, entre XIXe et XXe siècles, en lutte quotidienne pour le contrôle des gains du couple et très au fait des enjeux patrimoniaux au sein de la famille (Sohn 1996). En même temps, le renouveau des études de la comptabilité et de l' "accountability" du Moyen Âge central à la première modernité invite à une analyse genrée jusqu'alors inexplorée. Les femmes de l'élite, en tant que propriétaires, reçoivent bien des comptes quand, plus bas dans l'échelle

sociale, les femmes responsables de la buanderie, de la basse-cour ou de la laiterie, les rendent. Toutefois, entre les deux la comptabilité est surtout une affaire d'hommes. Par ailleurs, il est possible que la gestion de domaines ou d'entreprises ait permis à certaines femmes d'être autonomes en matière de dépenses et d'investissements, et que la comptabilité ait été, au moins au début de l'époque moderne en Angleterre, une compétence particulièrement féminine. Mais si la tenue des comptes a été désignée comme un travail de femme, le degré d'autonomisation peut être questionné : s'agissait-il d'une tâche ingrate et chronophage déléguée aux femmes précisément parce qu'elle les liait à la sphère domestique ? La gestion de l'argent peut-elle être assimilée au contrôle de l'argent ? La question de l'éducation est également clé. Les inégalités de genre peuvent trouver des éclairages dans ce qui se joue en amont, en termes d'éducation dans la gestion des revenus et des biens. De l'éducation à l'épargne de l'école de la IIIe république, à l'éducation budgétaire des filières professionnelles des années 1980-2000, en passant par l'économie domestique enseignée dans les écoles de filles à partir de l'entre-deux-guerres, cette éducation à l'argent a-t-elle formé un outil au service de la promotion et du maintien du patriarcat ou bien plutôt d'autonomisation des femmes et d'individualisation dans la famille ?

### III. Crédit, rémunération et care

La participation des femmes aux marchés du crédit a été envisagée de différentes manières. Est-il plus facile pour les femmes d'emprunter que de prêter ? Le prêt peut favoriser l'autonomisation, mais cela dépend beaucoup du contexte juridique et de la situation matrimoniale. Toutefois, l'accent a été mis sur l'emprunt des femmes et, en particulier, sur le microcrédit, d'abord annoncé par les économistes du développement comme un moyen d'autonomiser les femmes pauvres. Mais il n'en a pas toujours été ainsi dans l'histoire. Qui étaient les femmes qui prêtaient et empruntaient ? À qui prêtaient-elles et à qui empruntaient-elles ? Plus largement, il s'agit d'interroger le genre de la dette. Laurence Fontaine décrit l'économie morale, structurée par les liens de la dette, en termes de liens verticaux entre riches et pauvres, mais une grande partie du crédit, comme d'autres formes de solidarité, pourrait bien avoir consisté en des liens horizontaux entre parents et voisins.

Reconnaître que l'argent et l'argent liquide ne sont pas identiques nous permet d'adopter une vision plus large de ce qui constitue une transaction économique ou une forme de revenu. Le concept novateur d'« économie de bricolage » (*makeshift economy*) d'Olwen Hufton reconnaît depuis longtemps l'importance, pour les ménages pauvres, d'un ensemble d'activités et de formes de revenus autres que le travail rémunéré, notamment le petit crédit, l'utilisation de droits communs tels que le glanage et l'accès aux terres communales, le détournement de fonds, la contrebande, le vol, la prostitution, la mendicité, le secours aux pauvres et l'entraide. Souvent considérées comme des activités criminelles, elles sont depuis peu examinées pour leur valeur économique par des historien·nes. Ainsi le glanage pouvait représenter jusqu'à 10 % du revenu des ménages. Des propositions sont attendues sur le genre de ces bricolages comme formes de

travail génératrices de revenus. Combien gagnaient les travailleur·ses du sexe dans le passé ? Quels revenus la mendicité ou le chiffonnage peuvent-ils apporter à l'économie du ménage ?

Une évolution récente de l'histoire économique, dans le sillage de l'économie féministe et de l'économie du développement, appelle à attribuer une valeur monétaire aux activités de soins (*care*). Les dimensions interpersonnelles et émotionnelles des soins ne peuvent être négligées. Cependant, elles ont souvent conduit à l'idée que le travail de soins était autrefois effectué au sein de la famille, par les femmes, en particulier les femmes mariées, et sans rémunération. De nouvelles études montrent toutefois qu'historiquement, une grande partie du travail de soins n'était pas effectué au sein de la famille et que ce travail était effectivement rémunéré. Qui était payé pour effectuer ces soins, dans quels contextes et pourquoi ? Dans quelles circonstances les ménages ont-ils choisi de rémunérer les soins, au lieu de les considérer comme une partie « naturelle » du travail non rémunéré des femmes ? Jusqu'à présent, les études sur le travail de soins dans cette perspective ont tenté d'attribuer des valeurs monétaires sur la base des cas où il était rémunéré. Toutefois, l'attribution d'une valeur monétaire au travail de soins reproduit-elle les catégories et les valeurs masculines de productivité et d'efficacité ? La prestation de soins n'a-t-elle pas de prix ? Peut-on donner un prix à un travail qui a une dimension affective ? Ou est-il d'autant plus important d'insister sur la valeur, afin d'éviter le piège qui consiste à considérer le travail de soins comme une « vocation » ou comme un « travail d'amour » (*labour of love*) ?

#### IV. Conflits, violences et mobilisations collectives

Cet atelier abordera également les conflits autour de l'argent et de sa gestion. Nous encourageons particulièrement les propositions sur la question des violences économiques : comment se manifestent-elles dans le rapport à l'argent au sein des familles et des couples ? Mais aussi comment le contrôle de l'argent est-il l'un des moyens d'exercer la violence sur les femmes et les dépendant·es, notamment sur les enfants mineurs ?

La violence économique constitue l'une des formes des violences intrafamiliales. Ce concept récent désigne tous les actes qui visent à priver la victime de son autonomie financière, accentuant son isolement et rendant plus difficile un départ de la cellule familiale (privation de ressources, gestion exclusive des revenus familiaux, mise en danger du patrimoine familial, refus de versement des pensions alimentaires). Dans la longue durée, la violence économique a longtemps été considérée comme légale, à l'instar d'autres formes de violences physiques (droit de correction paternel ou maritale) ou sexuelles (devoir conjugal), car le mariage plaçait les épouses en situation de minorité juridique et la gestion du patrimoine familial revenait exclusivement au mari. Pourtant ce grand schéma nécessite des études pour affiner les configurations spatiales, temporelles et sociales des violences économiques : quels milieux sociaux sont les plus touchés par ces violences économiques ? Quelles régions affirment le plus fermement la domination patriarcale sur les ressources et quelles sont celles qui peuvent être vues comme plus précocement égalitaires ?

En outre, dans la pratique, les conflits et les négociations autour de la gestion des ressources économiques sont très nombreux et les archives (procédures de divorce, testaments, autobiographies, correspondances, etc.) en gardent la trace : comment les femmes négocient-elles l'accès à l'argent dans des systèmes patriarcaux, notamment quand les ressources sont limitées ? Enfin, la contestation de la domination masculine sur l'argent est aussi collective. La revendication d'émancipation économique pour les femmes mariées a été au cœur des luttes féministes européennes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et s'est réalisée à des rythmes différents selon les pays. Le démantèlement par le droit civil de la mise sous tutelle économique des épouses est en effet le fruit d'un long processus, entamé au XIX<sup>e</sup> siècle et achevé dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Quelles ont été les actrices de ce combat ? Au-delà des textes politiques et du combat législatif, ces revendications d'autonomie financière sont-elles perceptibles dans les luttes de femmes qui portent centralement sur d'autres aspects de la vie des femmes (travail, contrôle de la fécondité, etc...) ?

**Les propositions de contributions** (résumé de 3000 signes en anglais ou en français + bref CV ) peuvent porter sur toutes les périodes historiques, tous pays ou aires culturelles, en adoptant une approche comparée/croisée ou non. Elles prennent soin de préciser le corpus de sources utilisées ainsi que les principales références bibliographiques.

Elles sont à adresser conjointement aux organisateur·rices de l'atelier : Anais Albert ([anais.albert@u-paris.fr](mailto:anais.albert@u-paris.fr)); Christopher Fletcher ([christopher.fletcher@univ-lille.fr](mailto:christopher.fletcher@univ-lille.fr)); Julie Marfany ( [julie.marfany@durham.ac.uk](mailto:julie.marfany@durham.ac.uk)); Marianne Thivend ([marianne.thivend@u-paris.fr](mailto:marianne.thivend@u-paris.fr)) et Valentina Toneatto ([valentina.toneatto@univ-lyon2.fr](mailto:valentina.toneatto@univ-lyon2.fr)), **jusqu'au 6 janvier 2024**.

## **Bibliographie très indicative**

Baumann, Eveline, Bazin, Laurent, Ould-Ahmed, Pepita, Phélinas, Pascale, Sélim, Monique, Sobel, Richard (dir.), *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*, L'Harmattan, 2008.

Bellavitis, Anna, *Famille, genre, transmission à Venise au XVI<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 2008.

Briggs, Chris, 'Empowered or marginalized? Rural women and credit in late thirteenth-century and early fourteenth-century England', *Continuity and Change*, no. 19, 2004.

Cady, Diane, *The Gender of Money in Middle English Literature: Value and Economy in Late Medieval England*, Palgrave Macmillan, 2019.

Connell, R.W., *Masculinities*, 2nd edn., Polity/University of California Press, 2005.

Cottureau, Alain et Marzok, Moktar Mohatar, *Une famille andalouse. Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Paris, Bouchene, coll. « Méditerranée », 2012.

Courtemanche, Andrée, *La richesse des femmes: patrimoines et gestion à Manosque au XIVe siècle*, Vrin, 1993.

Davidoff, Leonor et Hall, Catherine, *Family Fortunes. Hommes et femmes dans la bourgeoisie anglaise 1780-1850*, Paris, La Dispute, 2014 [1987]

Effosse, Sabine et Rosa, Maria-Rosaria de (ed), *Quaderni Storici*, no. 166, 'Gendered Finance. Women and Banks in the 20th century', 2021.

Fontaine, Laurence, *L'économie morale: pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Gallimard, 2008.

Groppi, Angela et Houbre, Gabrielle, dir, *Femmes, dots et patrimoines*, Dossier de la revue *Clio: Femmes, genre, histoire*, no. 7 (1998).

Haemers, Jelle, Bardyn, Andrea and Delameillieure, Chanelle, *La femme dans la cité au Moyen Âge*, Racine, 2022.

Howell, Martha, *Commerce before Capitalism in Europe, 1300-1600*, Cambridge University Press, 2010.

Lazarus, Jeanne, « L'argent des femmes. Quelques pistes de recherche », *Sensibilités*, no. 9/1, 2021, p. 60-71.

Hufton, Olwen, *The Poor of eighteenth-century France, c.1750-1789*, Oxford University Press, 1974.

Plumauzille, Clyde et Rossigneux-Méheust, Mathilde, 'Le care, une "voix différente" pour l'histoire du genre', *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, no. 49, 2019, p. 7-22.

Seabourne, Gwen, *Women in the Medieval Common Law, c. 1200-1500*, Routledge, 2021.

Shepard, Alexandra, 'Care' in Catriona Macleod, Alexandra Shepard and Maria Agren (eds), *The whole economy. Work and gender in early modern Europe*, Cambridge University Press, 2023, p. 53-83.

Sohn Anne-Marie, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996. 2 volumes.

Whittle, Jane and Griffiths, Elizabeth, *Consumption and gender in the early seventeenth century household. The world of Alice Le Strange*, Oxford University Press, 2012.

Yates, Alexia, « The Invisible Rentière: The Problem of Women and Investment in Nineteenth-century France », *Entreprises et histoire*, 2022/2 (n° 107), p. 76-89.

Zelizer, Viviana, *La Signification sociale de l'argent*, Paris, Le Seuil, 2005 [1994].